



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAUROUX
02.54.07.61.39 - mail : snu36@snuipp.fr - site : <http://36.snuipp.fr>

Monsieur le Directeur Académique,

Le ministre Blanquer a décidé d'adresser ses recommandations à la profession et surtout au grand public. Au travers de ses préconisations simplistes et parfois désuètes, le ministre fait un coup de com' que la profession rejette. Faire peser la responsabilité de l'échec de notre système sur les enseignants et leurs méthodes lui permet en effet de ne pas aborder la question budgétaire et celle d'une école primaire sous-investie qui ne sera pas la priorité du gouvernement. Pire, avec son manuel CP de 130 pages, le ministre laisse entendre que la liberté pédagogique, ce serait l'anarchie, c'est une forme de mépris inacceptable. Cela laisse entendre que les enseignants font un peu n'importe quoi. Pour le SNUipp-FSU, ces injonctions sont une négation totale de l'expertise des professeurs et une façon de jeter les enseignants en pâture. À la lecture de tout cela, on semble bien loin d'une « école de la confiance » qu'affectionne pourtant le ministre. Pour le SNUipp-FSU, reconnaître les enseignants, les soutenir, les valoriser et miser sur une vraie formation initiale et continue de qualité, seraient de meilleures réponses aux enjeux bien réels posés au système éducatif français.

Aujourd'hui s'ouvre une CAPD spécifique au traitement des demandes de temps partiels. C'est une première et nous nous en réjouissons.

Effectivement, près de 80 demandes ont été formulées pour la rentrée 2018, chiffre sensiblement identique à celui de la rentrée 2017.

Nous le réaffirmons certains de nos collègues font le choix de travailler à temps partiel non pas par un désir de « confort » mais par réelle nécessité. Leur préoccupation première étant de conjuguer au mieux vie professionnelle et vie familiale. Nous savons qu'un enseignant travaille près de 41 heures par semaine lorsqu'il effectue son service à temps complet. On est loin des 24 heures hebdomadaires devant élèves auxquelles il faut rajouter 3 heures sur le contingent des 108h.

Oui... nous passons beaucoup de temps à préparer nos classes, corriger nos cahiers, faire des recherches pour sans cesse proposer des situations pédagogiques riches pour nos élèves.

Nous savons également que notre carrière est longue, de plus en plus longue, et que certaines demandes dites pour « convenance personnelle » sont formulées pour pouvoir durer dans le métier. Inspirons-nous des travaux de Françoise Lantheaume présentés à l'Université d'Automne du SNUipp FSU 2017.

Nous citerons ici, parmi d'autres, un message reçu d'une collègue :

voilà, je vous écrit suite à un appel de mon IEN concernant ma demande mi-temps.

J'ai en effet fait une demande de temps partiel de droit pour la rentrée prochaine.

J'ai demandé une quotité de 50%.

L'IEN voulait savoir pourquoi 50%, et m'a clairement dit qu'il fallait aussi penser au bon déroulement du service de l'éducation nationale et a évoqué la possibilité d'un 80%.

Je suis fonctionnaire, certes, mais je reste un être humain.

Cela fait plusieurs années que je suis à mi-temps, tout ce passe bien, j'assure mes missions, et j'ai ds retours très positifs, y compris de la hiérarchie.

Donc, un peu affolée, je vous écris ce message pour vous dire à vous, le suipp, mes "motivations" pour obtenir ce mi-temps.

Si j'ai demandé un 50%, c'est que j'ai évalué que pour mon bien être dans ma vie familiale et dans ma vie professionnelle cette quotité me conviendrait.

Mon enfant va grandir, il n'aura pas toujours besoin de moi, je veux encore profiter de lui à fond, pouvoir l'emmener à l'école et aller le chercher deux fois dans la semaine, avoir encore le temps de lui préparer de bons petits plats, avoir encore le temps de jouer avec lui.

La petite enfance ne dure qu'un temps.

J'imagine qu'en rentrant à 17h30 voir 18h de l'école, on a juste le temps de la douche, de manger, une histoire et dodo...la course à la maison avec ce n'est pas pour moi, en tout cas ce n'est pas mon idéal.

Et puis un 50% aussi, parce que il faut préparer sa classe au mieux, et là je ne me vois pas avec mes impératifs quotidiens préparer ma classe correctement. Ou alors préparer ma classe entre 23h et 1h du matin, plus pendant les vacances? Et puis être crevée le lendemain, être irritable etc... Est-ce ça qu'ils entendent par "bon déroulement de service de l'éducation nationale"? Préparer sa classe et être innovant, demande du temps, qui plus est avec un enfant en bas âge.

Il est clair qu'à mi-temps, les finances commencent à être serrées, mais je préfère ça que de me sentir surmenée. J'éprouve toujours un grand plaisir à préparer mes projets de classe et à aller à l'école et je n'ai pas envie de perdre ça.

Voilà donc pourquoi j'ai demandé un mi-temps, pour continuer d'essayer d'être une bonne maman et une bonne instit...

Bien conscients des nécessités de service, nous vous demandons aujourd'hui Monsieur le Directeur Académique de vous montrer bienveillant envers ces 80 personnels et d'accorder toutes les demandes aux quotités souhaitées.